



Notre équipe:

- ☺ Sonia LEBRETON, Elue suppléante au CRE sonia.lebreton@afpa.fr
- ☺ Sophie GIBIER, Représentante syndicale au CRE sophie.gibier@afpa.fr

3 rue Franklin
93100 MONTREUIL
Tél./Fax. : 01 48 70 54 25
E.Mail : permanence@cfecgcafpafpa.org



REUNION CRE du 21 février 2018

Elisabeth Jousot-Dubien préside la séance assistée de Christophe Ferger (DRH Ile de France)

Minute de silence en mémoire à notre collègue de Créteil décédée.

Accueil d'une nouvelle élue CGT Mme C. Ferreira en remplacement de M. Dezarnaulds

Approbation du PV du 20 décembre 2017

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Signature de la convention AFPA/ FNTF par la DG Pascale D'Artois en présence de Muriel Pénicaud (ministre du Travail). Il s'agit dans le cadre du programme HOPE, de la formation à Bernes de 22 Réfugiés sur la formation « Coffreur Bancheur ». Après une POEC sur du FLE, les réfugiés entrent en contrat de professionnalisation avec différentes entreprises notamment Eiffage. On suivra fin mai si cela se concrétise par des contrats d'embauches.
 - Journal 20h de Tf1 lundi soir : reportage et interview Gonesse en présence d'Etienne Regnaud (Directeur de centres) et de Pascale Gérard (direction générale) sur les conditions d'accueil des personnes. Cela a permis d'illustrer la capacité et la légitimité de l'Afpa dans l'accueil des personnes les plus fragiles et éloignées de l'emploi (en réf au rapport Aurélien Taché). Possibilité de visionner ce reportage (lien sur Agora)
 - Plusieurs incidents déplorés en Ile de France :
 - Bernes : signalement et gestion d'un stagiaire avec un pb de santé, hébergement temporaire externe pour limiter les risques de contacts prolongés (risque contamination très faible)
 - Mantes : signalement après la sortie de formation d'un pb de santé d'un stagiaire, le personnel en contact a été suivi et contrôlé par précaution.
 - Stains : agression d'une salariée chargée de recrutement
 - Plessis : agression d'un manager de formation par un stagiaire
- En raison des cas d'agressions rencontrés par le personnel d'Ile de France, une démarche auprès du conseil régional a été initiée dans l'objectif de travailler notamment sur l'accompagnement.
- Concernant le traitement de l'absence des salariés lors de la journée du Mercredi « neige », les modalités sont laissées aux directeurs de Centre mieux à même d'apprécier les difficultés rencontrées par les salariés pour se rendre dans leur centre. Selon les situations, des demandes de dépôts de jours de congés peuvent être faites.

100 - FONCTIONNEMENT DU CRE

Budget ASC : A ce jour, pas d'information sur la date de versement de la subvention 2018. La commission a opté pour une programmation minimum de 3 actions sur le 1^{er} semestre en attendant d'y voir plus clair. La validation des comptes du CRE 2017 se fera par le cabinet Axia comme précédemment.

200 INFORMATION SUR LE PROJET DE BUDGET 2018

Charges : Depuis la séance précédente, l'arbitrage sur les charges et les effectifs a été rendu. Un document actualisé a été transmis néanmoins, l'impact sur la masse salariale est en cours d'ajustement. Frais de fonctionnement (hors restructuration) = 24,5M€ avec forte baisse sur la sous-traitance de formation.

Les effectifs sont en baisse soit en etp annuels 495,31 CDI et 122,47 CDD. L'arbitrage sur les effectifs est d'après la direction : « ambitieux », des recrutements seront ouverts mais privilégiés sur les moyens de production.

CFE CGC : constate que le développement potentiel de la région Ile de France n'est pas accompagné par la mise à disposition de moyens nécessaires tant sur les volumes que sur les compétences. Nous regrettons que dans cette période parfois de moindre activité, une stratégie de formation volontariste des salariés, orientée vers les besoins futurs en compétences nouvelles ne soit pas encore mise en œuvre par la direction nationale.

Produits : le CA (budget arbitré) = 69,8 M€ 2018 contre 71.7 M€ (prev atterrissage 2017) soit -2.6 %
Mission nationale de service public : CA est légèrement en baisse (de 5 à 4.731 M€) pour tenir compte notamment de la capacité de production disponible sur les MNSP. Pour mémoire, le CA national est contraint car il ne peut dépasser sur cette ligne les 110 millions et il s'agit d'un arbitrage national de ventilation sur l'ensemble des régions.

La direction régionale est en questionnement sur l'arbitrage du national concernant le CA Pôle emploi CSP (Afpa transition) en augmentation qui ne semble pas reposer sur une activité repérée.

Le PIC fera probablement sur 2018 l'objet d'abondement pour permettre un démarrage rapide sur les marchés en cours (PRC3 et 4, PRFM et PRFT) mais sur 2019 cela sera sur des modalités d'Appel d'offres. La part Afpa n'est pas quantifiable.

Rappel : projet de Budget 2018 établi avec un environnement très incertain, notamment l'impact de la réponse à AO du CRIF et impact du PIC non négligeables. A suivre dans les prévisions d'atterrissage du 2nd semestre qui affirmeront ou infirmeront les hypothèses retenues.

201 INFORMATION/CONSULTATION SUR LA PERIODE DE PRISE DE CONGES

Pont non récupérable (offert) : le Lundi 24 décembre 2018

2 Ponts récupérables : le Vendredi 2 novembre 2018 et le vendredi 31 mai 2019, avec les mêmes modalités de récupération que l'année précédente, et les mêmes critères prioritaires concernant l'ordre des départs en congés d'été.

La note sera transmise à l'ensemble du personnel

300 ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN 500 000 ET AFCV2

Sur Cléa, toujours pb de retard même si l'Afpa assure désormais le sourcing, la prescription reste faite par le mandataire et nous avons des difficultés à obtenir des réponses du mandataire.

De plus, la direction nationale (Remy Bordais) a été interpellée pour travailler sur le process, en effet, l'évaluation faite pour permettre d'entrer sur un parcours Cléa, aboutit à des durées supérieures à ce qui est potentiellement finançable.

La Vague 2 des AFC Pôle emploi dite (vague automne) est à fin déc à 37 % de réalisation avec 893 entrées enregistrées.

301 MOBILITE DES FORMATEURS

Pour mémoire: La direction régionale informe tout formateur concerné, c'est-à-dire sans activité financée et sans solution régionale, préalablement à l'inscription sur la plateforme de mobilité.

A ce jour : 1 personne est inscrite sur la plateforme de mobilité, elle a été informée qu'à compter du 1^{er} Avril 2018 elle pourra recevoir des offres d'autres régions. Potentiellement 2 autres formateurs pourraient être inscrits en Avril, l'un est actuellement en arrêt, l'autre est en attente de confirmation de 2 projets.

La direction régionale signale par ailleurs que l'activité SNI est en augmentation, une ouverture de 3 permanences est programmée. Cela pourrait intéresser éventuellement des formateurs.

302 EVOLUTION DE LA SITUATION DES REFUGIES ENCORE PRESENTS A L'AFPA

Sur l'expérimentation des 100 (sept 2016), on est passés de 63 réfugiés, ayant terminé la formation mais encore hébergés en janvier, à 58 en février, le chiffre diminue petit à petit.

Des points réguliers sont faits avec le Préfet. Une difficulté est apparue sur ' hébergement « hôtel », en effet celui ici étant de très court terme (qq jours), les réfugiés ne libéraient pas complètement leur logement AFPA. Confirmation du Préfet que cette étape est une période transitoire vers un autre logement que celui de l'Afpa va permettre de réguler la situation.

La demande de contribution aux frais d'hébergement supplémentaires pour 2017 est évaluée à 170 000 euros auxquels devront s'ajouter les frais 2018 pour les personnes restant hébergées (formation terminée). Le principe de ce financement complémentaire est acté et le versement se fera globalement en 2018.

400 POINT SUR AO DU CONSEIL REGIONAL

Difficultés potentielles : des incertitudes demeurent sur la prise en compte du critère de la territorialité et un durcissement de la politique tarifaire est probable. Le critère prix est en hausse et compte pour 20% de la note. La forte demande sur le tertiaire fait craindre un risque d'élimination au premier tour, un équilibre est à trouver car un trop grand écart par rapport à la concurrence serait préjudiciable et on ne peut pas vendre à perte. Le prix moyen va probablement baisser.

Le périmètre des besoins exprimés par le CRIF et correspondant aux formations Afpa est estimé à 2 348 208 heures. Néanmoins la part Afpa sera inférieure car certains lots sont multi-attributaires et il y a aussi des partenariats à construire.

La réponse est pour le 7 mars mais la date de retour du CRIF n'est pas communiquée, la seule date projetée est un démarrage en septembre 2018.

Pour les formations dispensées par l'Afpa et n'apparaissant pas dans la demande, la direction espère que l'abondement sur les marchés actuels du CRIF, l'abondement dans le cadre du PIC, et des commandes sur le marché de la « découverte des métiers » permettra en 2018 une activité maintenue.

On constate une baisse sur les métiers du BTP, la Fédération ayant réagi, il se passera probablement quelque chose de ce côté-là.

402 PROLONGATION DES MESURES D'INCITATION DEPART A LA RETRAITE

Une note nationale précise que les salariés se déclarant avant le 31 mars 2018, pour un départ dans les 12 mois, pourront bénéficier de 2 mois supplémentaires d'autorisation d'absences rémunérées. Cette information a été transmise aux centres pour information aux personnes potentiellement concernées.

403 VERSEMENT DES ICP

Ce versement sera effectif sur la fiche de paie de février 2018.

Prochaine réunion, le 21 mars 2018. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions par mail :

Sophie.gibier@afpa.fr

Sonia.lebreton@afpa.fr